



CERAS Nouvelle-Aquitaine
1 Avenue Lahubiague
64100 BAYONNE

Compte-rendu du Conseil d'Administration

Mercredi 15 mai 2024 de 18h30 à 20h00

Personnes présentes : Yveline REY, Sabine LAGARDÈRE, Joël PICART, Edouard ZAPATA, Virginie TREY, Dominique RAPIN, Anne ROCHET, Ludivine ARTUS, Dominique RAPIN, Élodie VERDIER,

Personnes invitées : Ludivine ARTUS, Dominique RAPIN et Patrice MARTIN

Personnes excusées : Géraldine CHERNET, Patrice MARTIN, Lucien HALIN, Angélique TRAIN, Patrice MARTIN

Pouvoirs : Géraldine CHERNET et Angélique TRAIN à Edouard ZAPATA
Le Quorum est atteint.

1. Ordre du jour

1.1 Validation compte-rendu CA du 13 mars 2024

Vote = 0 Contre, 0 abstention et 9 pour

1.2 Préparation de l'Assemblée Générale du 28 juin 2024

l'AG se déroulera au siège du CERAS NA en mode hybride, il présentera les points suivants, développés dans le rapport d'activité envoyé en pièce jointe :

- Rapport moral du CERAS Nouvelle-Aquitaine présenté par la présidente
- Rapport d'activités 2023 présenté par la responsable
- Approbation du rapport moral et du rapport d'activités
- Rapport financier 2023 présenté par le trésorier
- Approbation des comptes et quitus au trésorier
- Vote du montant des adhésions 2025
- Présentation du colloque 2024 : Méthodes narratives et approche systémique
- Échanges
- Questions diverses

En lien avec le rapport financier de 2023, il a été évoqué par l'expert-comptable, lors du rendez-vous avec Yveline REY et Joël PICART, les leviers pour augmenter les ressources de l'association.

Il est possible de questionner :

- Le montant des adhésions

Sabine LAGARDÈRE propose de soumettre à l'AG de conserver le montant actuel, 20€, pour favoriser l'accès au plus grand nombre

Vote = 0 Contre, 0 abstention et 9 pour

- Le montant du tarif d'entrée au colloque à partir de 2025

Yveline REY soumet un tarif de 60€ à la place de 50€ pour les adhérents et 120€ à la place de 100€ pour les non-adhérents

Vote = 0 Contre, 0 abstention et 9 pour

Les adhérents seront informés de la décisions des membres du CA lors de la prochaine AG

1.3 Vote du renouvellement de la vacation de la responsable

La vacation de la responsable est proposée avec une reconduction identique à celle de 2023 dans le cadre du renouvellement de la lettre de missions

Vote = 0 Contre, 0 abstention et 9 pour

1.4 Vote de la prise en charge des frais de déplacements et d'hébergement par l'association du webmaster au colloque de septembre sur proposition de la Présidente et de la responsable

Vote = 0 Contre, 0 abstention et 9 pour

1.5 Transmission d'informations par rapport aux perspectives d'organisation du colloque 2025

Céline PARIS-ZAPATA s'est renseignée auprès de l'hôtel. Il est impossible de louer les salles à la demi-journée. Il serait onéreux d'envisager des locations supplémentaires à la journée.

Un échange se déroule entre les membres du CA pour envisager différentes possibilités, Sabine LAGARDÈRE rappelant l'intérêt autour d'organisation d'ateliers qui a été émis lors du dernier CA :

- Garder le format du colloque ou le faire évoluer sur 2 jours pour inclure des ateliers en changeant de lieu
- Envisager des perspectives de découverte des objets flottants à l'occasion d'un autre événement annuel pour inviter les participants à s'inscrire aux formations

Les membres du CA proposent de revoir ce questionnement lors du CA d'octobre.

2. Questions diverses

Les congrès organisés par l'EFTA en France en 2024 et 2025 :

Yveline REY indique qu'il semble important que l'association puisse participer à ces congrès et réfléchir à la présentation de communications. Il sera possible d'envisager une participation financière du CERAS NA pour le règlement des droits d'entrée des communicants et des participants aux différents comités. L'étude globale sera réalisée en fonction des projets retenus.

Participation du CERAS NA au congrès EFTA les 28 et 29 octobre 2024 à Bordeaux « VIOLENCES SEXUELLES INTRAFAMILIALES : SORTIR ENSEMBLE DU DÉNI » :

- 2/05/2024 : envoi mail à l'adresse mail pour l'organisation : possibilité ou pas de proposition une communication si non membre EFTA CIM = attente réponse

Les membres du CA sont favorables à la proposition de Géraldine CHERNET et Céline PARIS-ZAPATA d'intervenir soit ensemble si Géraldine CHERNET est disponible sur le thème des systèmes familiaux maltraitants, soit Céline PARIS-ZAPATA seule si Géraldine CHERNET est retenue professionnellement sur le thème de l'utilisation du jeu de l'Oie dans l'accompagnement du parent protecteur et son environnement dans un contexte d'agression sexuelle sur son enfant.

Il a été soumis par Dominique RAPIN l'éventualité de soumettre les deux communications. Géraldine CHERNET et Céline PARIS-ZAPATA vont échanger et revenir vers les membres du CA avant le 15 juin, date limite du dépôt des communications.

Participation CERAS NA au congrès EFTA du 27 au 30 août 2025 à Lyon :

Yveline REY est membre du Conseil consultatif. Elle propose à Sabine LAGARDÈRE d'être sa suppléante. Sabine LAGARDÈRE accepte et la remercie. Ensuite, les membres du CERAS NA verront qui souhaite y participer pour envisager un tarif de groupe.

A ce jour pour chacun des congrès, aucune information sur les tarifs d'entrée a été transmise par les organisateurs.

Il est à noter qu'en mars 2024, Sabine LAGARDÈRE et Céline PARIS-ZAPATA ont présenté deux projets de communication au congrès francophone de thérapie familiale. La réponse sur la retenue ou pas des communications sera donnée en septembre par les organisateurs. Ce congrès aura lieu en mai 2025 à Lyon également.

Date prochain CA : mercredi 9 octobre 2024 de 18h30 à 20h00

Rédigé par Céline PARIS-ZAPATA